

Charte d'utilisation du laboratoire de céramologie

Gestionnaire du laboratoire de céramologie : Marielle Bernier

La présente charte permet à tous les usagers du laboratoire de céramologie de connaître leurs droits et leurs devoirs. Chacun peut profiter de cet espace s'il respecte les règles nécessaires à son bon fonctionnement.

Condition d'accès :

L'utilisation des postes de travail est strictement réservée aux chercheurs et aux étudiants qui travaillent sur du mobilier ou des prélèvements. Le nombre d'usagers ne doit pas dépasser la capacité du laboratoire. Ainsi, si vous désirez utiliser ce lieu, vous êtes priés d'en informer Marielle Bernier et de préciser la durée approximative de votre utilisation. Une permanence est assurée du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Pour les étudiants, l'accès au laboratoire en dehors de ces horaires, se fera en accord avec leur directeur de recherches et la gestionnaire pour faciliter leur travail et répondre au mieux à leurs attentes.

Conditions d'utilisation :

Le laboratoire de céramologie est avant tout un lieu d'étude. Ainsi, afin d'optimiser l'espace et de permettre à tous de pouvoir y accéder et d'y travailler dans les meilleures conditions possibles, vous êtes priés de :

- De ne rien laisser sur les tables et de ranger le mobilier dans sa configuration initiale à la fin de chacune de vos séances d'étude ;
- De ne rien laisser au sol à la fois pour des raisons de sécurité et pour faciliter le flux des allées et venues ;
- De ne pas entreposer de caisses, de cartons et de seaux vides dans les étagères et sur les tables afin de ne pas occuper de la place inutilement. Ceux-ci peuvent temporairement être entreposés dans le local de rangement du matériel de fouilles.

Le laboratoire est organisé en quatre espaces :

- une zone de stockage et de conservation du mobilier archéologique ;
- une zone de lavage, de tamisage et de séchage ;
- une zone dédiée à l'étude du mobilier, dotée de plusieurs postes spécialisés (photo, remontage, dessin, analyse macro/microscopique et informatique) ;
- une zone de bureaux attribués aux étudiants et aux chercheurs.

Pour une meilleure lisibilité du lieu, chacune des zones doit garder la fonction qui lui est propre.

Le matériel d'étude et de dessin du laboratoire est à la disposition de tous. Toutefois, il ne doit jamais quitter le laboratoire. Si vous souhaitez vous faire prêter un conformateur, vous êtes priés d'en faire la demande à Marielle Bernier.

La gestion des collections :

Le laboratoire de céramologie d'Ausonius est un lieu dans lequel les collections transitent avant d'être définitivement stockées dans les dépôts de fouilles. Il ne s'agit pas d'un lieu de rangement et de stockage proprement dit.

Les étagères libres sont destinées en priorité aux opérations archéologiques en cours.

Pour plus de clarté et surtout pour éviter de perdre ou d'oublier du mobilier, les collections archéologiques ne doivent jamais être désolidarisées.

Afin d'optimiser l'espace, les plus petits espaces seront consacrés aux petites collections tandis que les espaces importants seront réservés aux plus grandes collections.

Une fois étudiées et inventoriées, les collections doivent impérativement quitter le laboratoire de céramologie et être expédiées dans le dépôt final qui leur est consacré. Même si l'étude de la collection n'est pas encore achevée, il convient d'anticiper afin de libérer le plus rapidement possible l'espace afin d'assurer l'accueil des nouvelles collections.

Lorsque les collections ont été inventoriées, il serait souhaitable qu'une copie de l'inventaire soit laissée sur le poste informatique du laboratoire dans le dossier « Inventaire des collections archéologiques ».

Pour toute question ou suggestion concernant l'utilisation du laboratoire de céramologie, vous pouvez prendre contact avec Marielle Bernier (marielle.bernier@u-bordeaux-montaigne.fr ou au 05.57.12.15.03).